



TMP : le CSA a lancé les audiences

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a commencé hier à auditionner les 36 candidats aux 13 canaux pour la télévision mobile personnelle (TMP) via des récepteurs de poche, une nouveauté que les Français pourront découvrir à la fin 2008. Les auditions devant les conseillers du CSA, retransmises sur le site internet de la haute autorité audiovisuelle, doivent se dérouler jusqu'à mercredi prochain. La sélection doit se faire d'ici un mois. Trente-six candidats, parmi lesquels figurent les principaux groupes de médias français (TF1, Lagardère, Bolloré, Canal+, M6, NRJ...) mais aussi de nouveaux entrants, souhaitent pouvoir exploiter l'un des 13 canaux privés qui seront attribués par le CSA. Trois autres canaux sont réservés aux chaînes du service public. Hier matin, quatre candidats sont venus défendre leur projet, dont les groupes Bolloré pour Direct 8 et le groupe Canal+, qui souhaite pouvoir diffuser trois chaînes sur la TMP: Canal+, i-TELE et Infosports. Canal+ a défendu une programmation axée sur notamment sur "l'évènementiel et le direct", sur la base de la grille de la chaîne cryptée. Canal+ sur la TMP vise un équilibre financier d'ici trois ans et environ 500.000 abonnés. De son côté, le groupe Bolloré, candidat pour la chaîne "Direct 8 mobile", souhaite obtenir un canal pour une offre gratuite, qui reprendrait "l'esprit" de la chaîne de la TNT gratuite Direct 8. La société Mobibase a quant à elle défendu sa candidature pour "One TV Plus", chaîne généraliste destinée aux 15-35 ans, qui prévoit notamment une bourse d'aide à l'écriture de scénarios courts. Enfin, TéléMelody, déjà présente sur le câble et le satellite, a également défendu son dossier pour une chaîne thématique faisant honneur à la chanson française du patrimoine.

11/04/2008 - CBNEWS - David Medioni